

# POUR REDUIRE SON IR



## Modalités :

- . Consultation privée ou,
- . Consultation avec remise de préconisations écrites ou,
- . Bilan patrimonial complet

**Tarif :** A partir de 150 € pour une consultation privée

## Contexte :

Vous êtes un contribuable soumis à l'IR désireux de réduire votre fiscalité. Bien que de nombreuses solutions existent pour vous aider à diminuer votre imposition sur le revenu, il est important d'intégrer cette démarche de défiscalisation dans une approche globale de votre situation patrimoniale. Pour réussir votre opération, il est tout aussi essentiel d'avoir une analyse du dispositif lui-même mais plus encore de l'actif qui le compose. La réduction d'impôt doit avant tout être un moyen de développement de votre patrimoine (un bon placement).

## Objectifs :

- . Déterminer votre profil d'investisseur,
- . Calculer l'enveloppe budgétaire idéale (montant de l'impôt à réduire, plafonnement des niches fiscales...)
- . Vous accompagner et vous suivre dans le choix du dispositif fiscal,

## Public concerné :

Toute personne imposée à l'impôt sur le revenu.

## Solutions envisageables :

### Investissement en entreprises

- . Les FCPI (Fonds Communs de Placement dans l'Innovation),
- . Les FIP (Fonds d'Investissement de Proximité),
- . Les FCPR (Fonds Communs de Placement à Risque),
- . Les Mandats de gestion ou les Mandats d'Investissement en direct dans les PME,
- . Les SOFICA (Société de Financement du Cinéma et de l'Audiovisuel),

### Investissement dans l'immobilier défiscalisant

- . Les SCPI (Sociétés Civiles de Placement Immobilier)
- . Le dispositif Pinel,
- . Le Censi-Bouvard
- . Le dispositif Dom-Tom,
- . Le dispositif Malraux,
- . Le dispositif Monument historique.

### Le dispositif Girardin industriel

### Les solutions issues du droit de la famille

- . Rattachement des enfants majeurs au foyer fiscal,
- . PACS, ...